



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► **Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné (35)**

Une nouvelle plateforme biomasse pour valoriser le bois de haies

Dans le cadre de sa politique de territoire à énergie positive et sans attendre son futur plan climat air énergie territorial (PCAET), la communauté de commune du Val d'Ille-Aubigné construit sa nouvelle plateforme biomasse à Andouillé-Neuville.

La Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné (CCVIA) rassemble, depuis le 1 janvier 2017, 19 communes et près de 35 000 habitants sur un territoire situé à une vingtaine de kilomètres au nord de l'agglomération rennaise. Reconnue Territoire à Energie Positive pour une Croissance verte (TEPcv) par l'Etat en 2015, l'ex-Communauté de communes du val d'Ille bénéficie dans ce cadre d'un appui financier. La nouvelle communauté travaille actuellement sur son PCAET et ambitionne de devenir Territoire à Energie Positive (TEPOS) d'ici 2030 avec une production d'énergie renouvelables basée sur un mix à forte composante biomasse.



Le projet construit en bois local intègre la possibilité d'un doublement de la surface, en cas de succès de la démarche

Valoriser le bois de haies

En 2015, une étude d'opportunité de développement de la filière bois bûche a été menée en interne via le recrutement d'une stagiaire. « Elle avait conclu à un potentiel d'environ 20 000 stères/bois/an pour l'entretien courant des haies du Val d'Ille. En ajoutant le territoire du Pays d'Aubigné, il est vraisemblable que l'on double cette capacité » estime Christian Roger, Vice-Président. L'étude a été suivie, en 2016, par une première expérimentation de production de bûches, réalisée par le chantier d'insertion de la CCVIA sur des boisements le long du canal Ille et Rance. Dans le même temps, le Collectif Bois Bocage 35, partenaire de l'EPCI, a lancé la première vente de bois sur le territoire.

Un approvisionnement local

La nouvelle plateforme vise à

recueillir les bois collectés sur le territoire issus d'un entretien préservant la ressource :

- rachat du bois du bocage auprès des agriculteurs : ces derniers doivent le couper et le ranger, puis la CCVIA loue un broyeur et va broyer directement le bois chez les agriculteurs. Le coût de rachat doit-être ré-évalué dans les mois à venir.
- bois issus de l'entretien des espaces verts et naturels de la CCVIA et de ses communes (bords de route, berges de cours d'eau, bassins tampons)...

L'objectif est de valoriser les plus belles billes en bois d'œuvre et de transformer le reste en plaquettes pour les chaufferies bois des collectivités ou en bûches pour les particuliers ou destinées à alimenter la chaudière

du pôle communautaire de Montreuil-le-Gast. « Dans un premier temps, nous ambitionnons d'y produire 50 stères de bois bûches et 150 tonnes de plaquettes par an » avance l'élu.

La biomasse, un réel potentiel



Au-delà de l'utilisation du bois de bocage en bois d'œuvre, celui-ci constitue un potentiel considérable de production d'énergie renouvelable : 1 tonne de plaquettes de bois = 2 stères = 300 litres de fuel. ■

Le nouvel équipement se substitue au hangar existant et permettra d'être plus performant en combinant la filière plaquette avec la filière bois bûche.

➤ Une AMO

Pour bien dimensionner le projet de plateforme et appréhender les problématiques techniques, la CCVIA a fait appel au bureau d'étude KALICE - Energie Climat (Rezé) pour une étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage (14 795 € HT). La localisation de la plateforme a été discutée en fonction du gisement (densité de bois), des débouchés (densité de population) et du foncier déjà disponible. « Le choix d'Andouillé-Neuville relève de la volonté de se rapprocher du gisement et de booster la zone d'activité existante » indique Christian Roger. La CCVIA a retenu l'équipe de maîtrise d'œuvre composée de Graine d'habitat et FRAMM architecte. La demande consistait à réaliser la plateforme et son hangar en privilégiant l'utilisation de bois massif et local ainsi qu'un local administratif.

➤ Trois partenaires

La plateforme occupe 3 640 m² soit la moitié de la parcelle achetée. Il comprend un hangar couvert de 680 m², et de 8 mètres de haut afin que les camions puissent y décharger directement les billes de bois. Le local du personnel réalisé en ossature bois et isolé en paille est également couvert de 50 m² de panneaux photovoltaïques et intègre

“ Sur le territoire du Val d'Ille-Aubigné, une bonne valorisation du bois issu de l'entretien courant des haies dépasserait les 4 000 tonnes équivalent pétrole ! ”



Christian Roger
Vice-Président

des nichoirs à chauve-souris, hironnelles et martinets. « La structure du hangar est inspirée de celles des manèges de haras » décrit Frédéric Mercier, architecte.

➤ Du bois local pour la construction

Avec le soutien d'Abibois, le dossier de consultation des entreprises a intégré le souhait de mettre en œuvre des bois massifs et locaux. « On avait demandé que la société qui remporte le marché fournisse les PV d'origine du bois » confirme Audrey Borgeais, chargée de mission pour l'interprofession du bois. Le marché a été remporté par l'entreprise Cruard (53) avec du chêne de la forêt d'Orléans, la difficulté étant de trouver des bois massifs de 9 mètres de long en Bretagne. Le bardage en châtaigner provient de l'entreprise Rahuel à Combourg (35).

➤ Et un chantier école

« Lors de la réunion de lancement, l'équipe a proposé de tenter de réaliser le local en paille, sans surcoût, ce qui a été tout de suite accepté

par les élus » se souvient l'architecte. Le challenge n'était pas gagné d'avance car la paille en toiture est plus lourde qu'un isolant conventionnel et nécessite donc une structure plus solide et un entraxe entre les poutres plus régulier. A l'issue de la consultation, qui intégrait une dimension pédagogique, le chantier a été confié à la SCIC ECLIS associée au bureau étude Bois Paille Ingénierie pour réaliser l'ouvrage dans le cadre d'un chantier école de la formation « OPEC – ouvrier professionnel de l'éco-construction ».

➤ Développer la filière

L'objectif à long terme est de pouvoir traiter 1000 tonnes de bois/an. « Le bâtiment est conçu pour pouvoir être doublé en surface en cas de succès » complète le Vice-Président. Afin de booster la filière, la CCVIA souhaite encourager les communes à créer des réseaux de chaleurs lorsque cela est pertinent. Elle a ainsi mandaté AILE et l'ALEC du Pays de Rennes afin de réaliser des pré-études de faisabilité auprès des communes intéressées pour identifier les potentiels au regard de la localisation géographique des bâtiments communaux...

➤ Le budget

Dépenses HT	
Maitrise d'oeuvre hors AMO	51 605 €
Travaux	507 792 €
Imprévus (5%)	25 000 €
TOTAL	584 397 €
Recettes HT	
TEPCV	143 700 €
Contrat de territoire	290 000 €
Autofinancement	150 697 €
TOTAL	584 397 €

* ce budget ne prend pas en compte l'achat des parcelles (environ 203 000 €) ni les avenants. ■



Le local administratif a été réalisé en ossature bois et paille dans le cadre d'un chantier-école mené par la SCIC ECLIS

CONTACTS :

Christian Roger, Vice-Président et Soazig Rouillard, Responsable pôle économie et développement durable / 02 99 69 86 86 / soazig.rouillard@valdille-aubigne.fr

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

